



Vos élus CFDT vous informent

CSE du 27 septembre

Avis de l'instance dans le cadre de la consultation sur le projet des implantations des locaux ABP Lyon, ABP Brest et ABP Siège Brest

Malgré des projets globalement positifs, les élus ont pris acte de ces projets.

En effet, pour accompagner le développement d'ABP, les élus attirent l'attention de la direction du Crédit Mutuel ARKEA sur la nécessité de doter ARKEA Banque Privée des moyens humains et techniques nécessaires à son développement.

Avis de l'instance dans le cadre de la consultation sur le projet de nouvelle implantation des équipes commerciales du PEI sur un site Annexe à Altair

Les élus constatent, dans un contexte de fort développement, l'obligation pour l'employeur de répondre à des besoins accrus d'espaces de travail. Malgré des points d'attention identifiés, les élus reconnaissent une volonté affichée de la direction de trouver une solution transitoire (sans pour autant imposer une organisation en flex office) pour accompagner cette croissance.

En conséquence, un avis favorable a été rendu.

Pour ces deux déménagements vos élus ont demandé la prime de déménagement conformément à la convention collective.

Demande à ce jour rejetée par la direction !!

Transmettez nous des photos des cartons que vous avez remplis, preuve de votre participation au déménagement !!



Jump

Vous en avez sûrement entendu parlé :



Vos élus se félicitent de la création de ce dispositif interne qui permet à des salariés de se réorienter au sein du groupe.

L'entreprise favorise ainsi la valorisation des parcours professionnels en offrant la possibilité aux salariés de se réorienter : réalisation d'une mobilité professionnelle vers une direction qui recrute, accompagné par un tuteur métier et en bénéficiant d'une formation diplômante avec une école partenaire.

Vos élus espèrent que ce type de dispositif sera déployé à plus grande échelle.

Point d'étape sur la nouvelle organisation d'ACB

Les élus ont demandé un point de suivi de la réorganisation présentée au dernier trimestre 2021 et pour laquelle l'avis rendu était négatif. Ce point d'étape était d'autant plus nécessaire que des salariés nous ont à nouveau alertés sur leurs conditions de travail dégradées. Nous avons donc interpellé la direction qui a rapidement mis en place des actions pour répondre en partie à certains besoins urgents. Cependant, tout n'est pas encore réglé, vos élus resteront vigilants.

Mesures relatives à la sobriété énergétique

Suite aux événements climatiques de cet été, le gouvernement a demandé aux entreprises de mettre en place un plan de sobriété énergétique : -10% en 2 ans (basé sur les chiffres de 2019 à mettre en œuvre d'ici 2024).

Le groupe, dans le cadre du plan 2024, était déjà inscrit dans cette démarche. Néanmoins il est nécessaire d'accélérer les efforts.

L'une des mesures adoptée par la direction est la limitation du chauffage à 19° (au point le plus froid de la pièce) dès cet hiver.



N'hésitez pas à contacter l'immobilier ou la CSSCT en cas de température < 19°

Vos accès à l'information du CSE

go/PV : «Accès aux Procès-verbaux et comptes-rendus d'Instances» / «Établissements Siège, PEI et Siège-PEI» / «CSE Siège-PEI»

Boîte mail du CSE : cse.siege-pei@arkea.com tel : 02 98 00 26 33 Site du CSE : <https://www.ccearkade.com>

CSSCT : chsct.siege@arkea.com Médiathèque du CSE : mediatheque@arkea.com

Adhérez à la CFDT



cmacfdtsiege@gmail.com



www.cfdt.fr
www.cfdt-creditmutuel.com



[cfdtmarke](https://www.facebook.com/cfdtmarke)



[cfdtarkade](https://twitter.com/cfdtarkade)

